

La Maison des Adolescents de Loire Atlantique
recrute un-e coordinateur-trice de projet

Poste basé à Nantes à 0.50 ETP

Dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) «Projets innovants pour la jeunesse - Agir ensemble pour l'émancipation des jeunes » mené par la ville de Nantes, la Maison des Adolescents de Loire-Atlantique porte une action sur « l'expérimentation sur le climat scolaire » à laquelle seront associés différents acteurs et partenaires.

Partant du postulat qu'il existe un continuum entre l'adolescent, le collégien et l'élève, et que la prise en compte de ce continuum est une condition de faisabilité de la position d'élève et de prévention des ruptures scolaires, il est proposé de conduire une expérimentation mobilisant l'ensemble des acteurs œuvrant en faveur du bien-être des adolescents.

1 Les missions générales du poste proposé

- Organisation générale de l'expérimentation dans 8 collèges de l'agglomération, en lien avec les différentes parties prenantes ;
- Animation des partenariats : liens avec les partenaires institutionnels (rectorat, DASEN, ARS, Département...), les opérateurs dans les collèges (structures d'animation, structures de recherche...);
- Interventions pédagogiques auprès des enseignants et des collégiens sur le climat scolaire et les compétences psychosociales, en complément des différents opérateurs
- Secrétariat : convocation, préparation des dossiers et PV des comités de pilotage et comités scientifiques ;
- Suivi administratif des interventions dans les collèges (associations, structures de recherche...); organisation ; collecte des factures ; suivi...
- Contribution à l'élaboration et à la diffusion d'informations et de publications sur l'expérimentation « climat scolaire »
- Lien avec le service référent à la Ville de Nantes, et avec la direction de la Maison des Adolescents

2 Le cadre d'emploi

Cadre d'emploi	Coordinateur-trice de projet	Contractuel fonction publique
Formation et expérience	<ul style="list-style-type: none">- Diplôme de niveau II dans le champ de l'action sociale, de l'animation, des sciences humaines ; master, voire le cas échéant DEJEPS (Niveau III)- Expérience en intervention éducative ou animation jeunesse- Expérience en développement local, animation de réseau	
Temps de travail :	Mi-temps	
Contrat de travail	<ul style="list-style-type: none">- Contrat à durée déterminée de 4 ans- Période d'essai de 3 mois, renouvelable	
Sous la responsabilité hiérarchique de :	Directeur de la Maison des Adolescents	
Lieu	Maison des Adolescents 44, 7 rue Videment, Nantes	

3 Les compétences et les qualités requises

Savoir pré-requis

- Méthodologie de projet (conception, réalisation, évaluation).
- Connaissance des collectivités locales, des institutions socioéducatives et des associations
- Maîtrise de l'outil informatique, des logiciels bureautiques et d'internet
- Esprit d'analyse et de synthèse

Savoir être

- Avoir de grandes qualités relationnelles et pédagogiques
- Posséder le sens des responsabilités et du service public
- Etre en capacité à travailler en autonomie, comme en équipe,
- Respecter les règles de la discrétion et le devoir de réserve

Savoir faire

- Appliquer les techniques d'animation, d'observation, d'écoute active, de communication
- Savoir observer et retransmettre/ Savoir travailler en équipe
- Analyser les effets et impacts des projets au regard des objectifs pédagogiques définis en amont

4 Les conditions de recrutement

Temps de travail à 0.50 ETP.

CDD de quatre ans.

Rémunération en référence au cadre d'emplois des rédacteurs de la fonction publique territoriale.

Recrutement par la voie statutaire d'un détachement de la fonction publique ou sous forme contractuelle. Poste disponible en février-mars.

La journée de recrutement se tiendra le 6 février 2017 (matin).

Les personnes intéressées voudront bien adresser leur candidature comprenant une lettre de motivation et un CV détaillé, ainsi qu'une copie de leur dernier arrêté portant promotion d'échelon pour les titulaires de la fonction publique, par mail mda@mda.loire-atlantique.fr pour le 25 janvier 2017.

